

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Directeur politique: E. PAUL GRABER, conseiller national

Le numéro: 10 ct.

ANNONCES

(LA LIGNE)

La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura Bernois... Fr. 0.20
Minimum par annonce > 2.-

Suisse... 0.30
Etranger... 0.40
(Minimum 10 lignes)

RÉCLAME... 1.-

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE... 18.- 9.- 4.50 1.50
ÉTRANGER 50.- 25.- 12.50
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103

Rédaction 13.75

TÉLÉPHONE Administration
et Annonces 87

CHÈQUES POSTAUX IV B 313

Assez des orgies patriotiques!

Maintenant que l'Etat a réussi à supprimer les secours de chômage, même aux vieillards infirmes, comme c'est le cas de nos vieux horlogers jurassiens, maintenant qu'il s'apprete à saboter l'assurance-vieillesse, maintenant qu'il est près d'obtenir, pour ce beau travail, le concours généreux de la réaction romande, les patriotes peuvent se réjouir et s'ébaudir.

Le chauvinisme ridicule prépare partout ses fêtes. Le tir d'Aarau a commencé la série. Cet automne, on verra l'inauguration du monument L'Eplattenier, aux Rangiers. Il n'est pas dit que la combine destinée à faire parader les bataillons aux pieds de ce souvenir de la guerre et des mobilisations ne réussira pas.

Partout, notre haute bourgeoisie excite et réveille l'amour du militarisme, car il a besoin d'excitant et de fouet. Trop nombreux encore sont-ils les braves gens qui acceptent de se prêter à ces comédies, où, sous prétexte de magnifier la patrie, on leurre l'esprit du peuple, en le ramenant vers les conceptions bornées de l'égoïsme national, flanqué du sabre et du fusil.

Ces orgies militaristes ne sont plus de notre temps, elles ne conviennent pas à notre peuple, qui symboliserait si bien l'entraide fraternelle et pacifique de races diverses.

Elles conviennent d'autant moins que nous sommes les hôtes de la Société des Nations, à laquelle le peuple suisse a donné une adhésion enthousiaste, en 1920.

Quand on a salué l'aube de la paix universelle, où les charrues remplaceront les canons et les épées brisées, combien il est malaisé de justifier aujourd'hui l'exaltation du sentiment chauvin et militaire?

Sans doute, les fêtes populaires ont leur raison d'être. Nous ne sommes pas des adversaires de ces grandes réjouissances collectives, où la foi et l'espoir d'un peuple brillent à travers la joie du coude à coude de centaines et de milliers de participants. Mais qu'on ne profite pas de ces rencontres du peuple, pour y faire retentir la trompette d'un faux patriotisme, d'un faux nationalisme, d'une fausse morale de l'idéal suisse.

La vie quotidienne de nos gouvernements nous les montre fêrus d'internationalisme financier. C'est à New-York, c'est à Budapest, que les emprunts suisses vont se placer. M. Musy, grand argentier de la couronne, n'a cure des bornes frontalières, quand il veut de l'argent. Que notre bourgeoisie daigne aussi ouvrir l'horizon devant les yeux du peuple. Qu'elle ne lui masque pas le nécessaire idéal par une frontière bardée de soldats et de douanes-vie-chère.

Cette propension d'avant-guerre n'a plus que faire dans notre vie nationale. Les défilés guerriers d'Aarau sont une comédie destinée à marquer la puissance de l'armée et des militaristes.

Eh bien! nous protestons contre cette comédie, au nom de tout ce qu'il y a de vrai, de profond, d'humain, dans l'âme du peuple le plus hospitalier et le plus fraternel d'Europe.

Les oripeaux de la camarilla militaire ne suffiront pas à faire taire la vraie voix de la Suisse ouvrière.

Robert GAFNER.

Les accidents en Suisse

De Sion: Une automobile conduite par M. Henri Couché, étudiant, de Soleure, 22 ans, accompagné de Mme L. Heer, de Lausanne, en excursion dans le Valais, a heurté et enfoncé jeudi soir, à 22 heures, le parapet du pont qui franchit la ligne des C. F. F. entre Riddes et St-Pierre-de-Clarge et est tombée sur la voie. Les deux occupants ont été retirés grièvement blessés et transportés à l'hôpital de Sion, M. Couché avec une profonde blessure à la tête, Mme Heer avec de multiples contusions et des lésions internes. Leur état s'est amélioré assez pour qu'il soit permis d'espérer qu'ils s'en tireront.

De Martigny: Un jeune garçon du nom de Wehrli, 14 ans, demeurant à Zurich, en séjour au hameau de Fontaine, qui faisait avec des camarades l'ascension du Col qui relie Emaney au plateau de Barberine, a été atteint en pleine poitrine par une pierre détachée de la Pointe à Bollen par l'orage. Relevé sans connaissance et redescendu à Emaney, il a rendu peu après le dernier soupir.

De Belp: M. Fritz Stähli, 59 ans, était occupé au transport d'une malaxeuse à béton lorsque la lourde machine basculant vint s'abattre sur lui. Il a succombé.

De Derendingen: Au cours d'une excursion qu'il faisait ces jours avec sa motocyclette, M. Franz Kaufmann, maître tisserand, âgé d'une quarantaine d'années, habitant Derendingen, avait fait une chute près de Langnau dans l'Emmenthal. M. Kaufmann eut le crâne fracturé et reçut de nombreuses contusions desquelles il vient de mourir. La victime laisse une femme et cinq enfants.

Un automobiliste de Genève a tamponné sur la route de Gimel le petit Rochat, âgé de six ans. L'enfant a la jambe cassée et fracturée.

Le Dr Burmat, de Leysin, descendait avec son

automobile, dimanche, de Blonay. Il ne put prendre un contour et vint buter contre un bord, juste à l'endroit où se trouvait une dame Colliot, qui fut atteinte par l'auto. La personne tomba dans la vigne et se fractura une jambe.

A La Sarraz, deux jeunes cyclistes, les frères Hirschy, qui circulaient ensemble sur la même bicyclette, ont atteint un homme d'un certain âge, nommé Robert, d'origine neuchâteloise, et l'ont gravement blessé à la tête.

Un drame au Cervin

De Zermatt: Dimanche matin, à 2 1/2 h., deux jeunes époux, Mme et M. le Dr Braun, de Vienne, ont été victimes d'un accident au Matterhorn. Les deux touristes étaient partis sans guide. D'autres touristes qui se trouvaient à proximité les virent tomber et se rendirent immédiatement sur le lieu de l'accident où ils ne purent que constater la mort des deux alpinistes. Une colonne de secours a été envoyée. Les corps des victimes seront transportés à Zermatt.

On donne les renseignements complémentaires suivants au sujet de l'accident du Cervin: Le Dr Braun, de Vienne, en compagnie de sa femme, était arrivé à Zermatt samedi à 19 heures et a continué directement sur la cabane du Cervin, qu'il a quittée vers 7 heures du matin, sans guide. Devant eux se trouvait une caravane conduite par les frères Pollinger, de St-Nicolas. Ceux-ci ont entendu le Dr Braun les appelant, disant qu'il n'était pas sur le bon chemin, et demandant qu'on l'attendit. C'est à cet instant que les frères Pollinger ont entendu la chute. Les rochers étaient excessivement mauvais; il était 2 1/2 h. La mort a dû être instantanée. On a trouvé les deux victimes dans le premier couloir après la cabane.

Heurs et malheurs d'un groupe de cyclistes!

On nous écrit:

Sept ou huit commerçants et industriels lausannois parlaient dernièrement par un beau dimanche pour faire le tour du lac en bicyclette. Levés bien avant le jour, ils arrivèrent à St-Gingolph au moment où la petite cité venait de s'éveiller. Mais tout le monde ne s'y était pas levé du bon pied.

Nos cyclistes avaient leurs bécanes bien plombées et leurs passeports en ordre. On leur avait certifié à Lausanne qu'ils n'auraient ainsi aucun ennui à la frontière. Quelle illusion!

Les douaniers français leur déclarèrent qu'ils devaient pour pénétrer en France être munis d'un passavant, pièce qu'ils pouvaient requérir des autorités locales, mais seulement un jour de semaine. C'était dimanche, le dimanche, les autorités ne travaillaient pas.

Nos touristes, ne pouvant croire qu'il était nécessaire d'arriver le jour avant à St-Gingolph pour faire les préparatifs du passage de la frontière, se mirent en quête des autorités. Elles n'étaient pas faciles à découvrir; celles-ci leur confirmèrent que ne travaillant pas le dimanche, elles ne pouvaient délivrer la pièce. Tout fut inutile, elles ne se laissèrent point fléchir.

Nos sept Suisses demandèrent alors qu'on voulût bien leur permettre d'enregistrer au train comme bagages leurs machines jusqu'à Genève. Impossible, leur répondit-on, il n'y a pas de service de bagages le dimanche.

Après de nombreuses discussions, protestations, supplications, on leur donna cependant l'autorisation de faire traverser le pays à leurs machines, mais en allant les enregistrer à la première station suisse, celle du Bouveret. Ce qui fut fait. Nos hommes rebroussèrent chemin en pensant que l'aventure n'avait que trop duré, qu'il était bon d'en voir la fin.

Elle n'était pas finie pourtant. Arrivés à Annemasse, impossible de se faire rendre les bicyclettes, car si à St-Gingolph on ne travaille pas le dimanche, à Annemasse on n'y travaille pas davantage.

Ce n'est pas sans peine qu'on laissa enfin nos malheureux cyclistes chercher eux-mêmes leurs machines et les décharger. Mais on les obligea à donner le bulletin d'enregistrement ce qui devait à l'arrivée à Genève leur jouer un nouveau tour.

Ils rechargèrent sur le train pour la Suisse leurs encombrants véhicules. Mais les discussions avaient tant duré que la dernière bécanne fut hissée que le train marchait déjà.

A Genève enfin, ils allaient pouvoir rouler! Bien oui! Pour retirer les bécanes il fallait le récépissé et on le leur avait réclamé à Annemasse. Pas de récépissé, pas de bécanne.

Un employé du train finit par avoir pitié d'eux et attesta que les machines étaient bien les leurs, qu'ils avaient du reste déposé une somme pour qu'on les laisse traverser la frontière.

Nos Suisses n'avaient pas déposé de somme; les choses avaient été suffisamment compliquées sans cela. Pourtant ils se gardèrent de contredire l'employé et on leur remit leur bien. Ils purent enfin reprendre leur course que les obstacles quasi insurmontables avaient interrompue.

Allez-y en bécanne chez nos voisins de France. Tout de même, ils sont plus aimables que ça, habituellement. Quelle mouche les avait piqués?

Le projet d'accord de la conférence de Londres

L'envoyé spécial de l'agence Havas est en mesure de donner la substance du protocole adopté à l'unanimité samedi après-midi par le comité No 1 (manquements et sanctions), protocole qui va être soumis à l'approbation définitive de la conférence:

1. En vertu du paragraphe 22, annexe 2, partie VIII du traité de Versailles, les gouvernements représentés à la commission des réparations amendent l'annexe 2 par l'introduction des mots suivants dans le paragraphe 17-bis de cette annexe: « Lorsque la commission des réparations, par l'application du paragraphe 17, est appelée à se prononcer sur un manquement par l'Allemagne à ses obligations découlant du traité de Versailles ou du plan des experts, et tant que le gouvernement des Etats-Unis ne sera pas officiellement représenté à la commission des réparations, ainsi qu'il est prévu au paragraphe 2 de l'annexe 2, un citoyen américain nommé ainsi qu'il est prévu ci-dessous prendra part aux discussions et émettra un vote conformément au paragraphe 2 de la présente annexe. Ce citoyen américain sera nommé par une décision unanime de la commission des réparations, dans le délai de 30 jours après l'adoption du présent amendement. Au cas où la commission des réparations ne pourrait se prononcer à l'unanimité, cette nomination sera confiée au président en exercice de la Cour permanente de justice internationale de La Haye. Cette nomination sera faite pour 5 ans et renouvelable. Dans le cas où une vacance se produirait, la même procédure serait suivie pour la nomination d'un successeur. Si les Etats-Unis venaient à désigner à nouveau un représentant officiel à la commission des réparations, ainsi qu'il est prévu au paragraphe 2, annexe 2, les pouvoirs du délégué spécial américain, nommé dans les conditions prévues ci-dessus, prendraient fin immédiatement, et ce tant que le délégué officiel restera en fonctions.

2. Dans le cas où un manquement sera déclaré par la commission des réparations, aux termes des pouvoirs qui lui sont conférés par le paragraphe 17, annexe 2, les gouvernements intéressés se concerteront immédiatement pour déterminer la nature des sanctions à prendre et la manière de les appliquer en vue de les rendre promptes et efficaces. Ces sanctions seront prises en tenant compte des propres intérêts des puissances appelées à recevoir des réparations, en même temps que des intérêts des prêteurs.

3. Les sanctions qui seraient prises à la suite d'un manquement de l'Allemagne devront sauvegarder les gages spéciaux affectés au service de l'emprunt de 800 millions de marks-or envisagé par le plan des experts.

4. Le service de cet emprunt de 800 millions de marks-or jouira d'une priorité sur les ressources générales de l'Allemagne si les gages spéciaux sont jugés insuffisants et sur les ressources ultérieures à provenir éventuellement de l'application des sanctions.

5. Des sanctions qui pourraient intervenir à la suite d'un manquement constaté par la commission des réparations seront prises après avis de l'agent des paiements et du représentant des prêteurs.

6. Sauf les stipulations expresses contenues dans les paragraphes précédents, tous les droits que les puissances signataires tiennent actuellement du traité de Versailles aussi bien que du plan des experts sont réservés.

Des fraises mortelles

Plusieurs malades du sanatorium de Görbersdorf qui avaient mangé des fraises sont tombés malades, ainsi que des infirmiers et des médecins. Le nombre des personnes souffrantes présentant des signes d'empoisonnement atteint 238. Alors que la plus grande partie des malades sont déjà en voie de guérison, le médecin en chef de l'établissement a succombé.

Le « Berliner Tageblatt » apprend que toutes les personnes tombées malades au sanatorium de Görbersdorf en Silésie sont maintenant hors de danger. Outre le chef médecin décédé il y a quelques jours, le maître des bains, âgé de 80 ans, est mort samedi des suites de l'empoisonnement. L'empoisonnement a été causé par des fraises avariées.

Au Brésil

Havas. — L'ambassade du Brésil communique le communiqué officiel suivant publié le 18 juillet, à minuit: Les opérations préliminaires pour l'attaque finale par les troupes gouvernementales sont pratiquement terminées, en dépit du temps brumeux qui a rendu les reconnaissances par aéroplanes difficiles. La situation des troupes gouvernementales est des plus favorables.

Une démission en Alsace

Havas. — Les journaux annoncent que M. Alapette, commissaire général d'Alsace-Lorraine, a donné sa démission.

Politique étrangère

L'attentat contre Zagloul Pacha

Zagloul Pacha allait s'embarquer pour l'Europe à destination de Paris et Londres. C'est le moment que choisit un étudiant pour tirer sur lui un coup de revolver.

Il y a un an, l'Angleterre mettait fin au bannissement de Zagloul à l'île de Malte et toute l'Egypte applaudissait. Il était pour l'Egypte le pendant de Gandhi dans les Indes.

Revenu dans son pays, il constitua le ministère et fit des élections qui lui donnèrent une imposante majorité. Celle-ci s'affirma sur l'indépendance complète de l'Egypte.

Ce ne fut pas, comme on pourrait l'imaginer, une victoire sans résistance. Les paysans et les classes moyennes tenaient à l'Angleterre pour des raisons économiques surtout.

Depuis 1922, l'Angleterre procédait par étapes à l'éloignement de son administration et de ses administrateurs. Le Caire était cependant occupé militairement et une flotte veillait sur Suez. C'est dire que la suppression de l'administration anglaise ne signifiait point encore la véritable indépendance de l'Egypte.

Le premier ministre, sachant que les travaillistes d'Angleterre en étaient partisans, résolut d'aller à Londres discuter avec Macdonald et lui demander le retrait de ces deux postes militaires.

Comme un extrême rencontre toujours un plus extrême encore, à la veille de son départ Zagloul vit se former un nouveau groupe nationaliste réclamant le Soudan pour l'Egypte. Le roi Fouad fut baptisé: Roi d'Egypte et du Soudan, et le parlement proclama l'affranchissement de ce pays. Mais à la Chambre des Communes lord Parmoor proclama catégoriquement que si le gouvernement était pour l'affranchissement de l'Egypte, il n'entendait point laisser l'ancienne anarchie renaître dans le Soudan. Ce fut de la fureur en Egypte.

Le premier ministre égyptien, qui ne voulait pas se solidariser avec les extrémistes, offrit sa démission au roi, qui la refusa. Ayant repris les rênes du pouvoir, il s'appretait à partir pour Londres quand ce coup de revolver l'en empêcha.

La situation du Soudan est étrange. Ce pays, habité par des Arabes au nord et des nègres au sud, fut conquis par une collaboration anglo-égyptienne. C'est pour cela que sur les édifices flottent les deux drapeaux.

Selon les anciennes conventions, les deux pays en effet dominant en commun sur le Soudan et l'administrent. C'est grâce au régime intervenu après la conquête que l'on vit enfin disparaître l'odieuse trafic et la bien plus odieuse chasse aux esclaves.

Pouquoi donc y aurait-il maintenant lutte entre les deux maîtres? Dans les romans, on dit: Cherchez la femme. En politique, il faut dire: Cherchez l'intérêt.

La possession du Haut-Nil permet de priver l'Egypte d'eau — et c'est une grave menace —, mais elle assure surtout de riches récoltes de coton. C'est grâce à celles-ci que les Anglais ont pu libérer du monopole américain les fabriques du Lancashire. L'indépendance économique de l'Egypte risquerait, si le Soudan lui échappait encore, de ruiner l'industrie cotonnière anglaise ou, du moins, de la rendre dépendante des marchés américain et égyptien.

Pour l'Egypte existe un autre genre de danger. En temps de sécheresse, les planteurs du Soudan pourraient accaparer toute l'eau et menacer la récolte égyptienne.

On voit donc la lutte de deux groupes d'intérêts en présence. Les travaillistes anglais songent à trouver une issue pacifique en remettant la réglementation des eaux du Nil à une instance supérieure et neutre: la Société des Nations.

L'étudiant fanatique a cru pouvoir régler le conflit en cherchant la mort de Zagloul Pacha, sans se rendre compte que le nationalisme évoqué n'était qu'un prétexte pour couvrir des intérêts capitalistes.

Jean VERNES.

Au fil des jours

Les Loclois, dont on chine si souvent les petits travers, sont, je vous l'assure, des gens tout à fait à la hauteur. A qui serait-il arrivé l'idée d'organiser la politique en musique.

D'habitude, les lecteurs de journaux n'attendent pas qu'un compte rendu de Conseil général leur apporte l'écho de mélodies berceuses, ranz-des-vaches, et de départs en fanfare.

Les politiciens n'ont pas coutume de mettre leurs discours en accords de bugle et de pistons, avec trémolos de flûtes et coups d'escopette sur la grosse caisse; très heureux sont-ils quand l'un d'eux, oubliant des usages parlementaires, hausse le diapason jusqu'à une engueulade bien sentie! Le sifflet de la politique se borne à ces notes discordantes, la plupart du temps.

Mais, grâce à la Militaire du Loch, voici commencée l'ère nouvelle des discours mollement bercés par un laoutis charmeur, et des votes ponctués par une marche très-moutarde.

Vive donc la Militaire, qui, en dépit de son nom, inaugurerait l'autre soir les temps d'harmonie dans la politique!

JIM-JACK.

La fête ouvrière de gymnastique du II^{me} arrondissement, à Lausanne

La journée de samedi

Cette fête, si impatientement attendue, s'est déroulée au milieu d'un enthousiasme extraordinaire et dans un ordre parfait.

Le samedi matin, les organisateurs qui scrutaient d'un air inquiet le ciel quelque peu nuageux, rapidement les nuages; le beau était de la partie; dement les nuages; le beau était de la partie; tout irait bien!

Les arrivées

Vers 9 1/2 heures du matin, les phalanges neuchâteloises, biennoises, genevoises, débarquent à la gare et se rendent, tambour battant, au cantonnement. A 10 heures, arrivent enfin, par train spécial, les 29 sections bernoises. Reçues à la gare par une délégation, elles s'organisent rapidement en un cortège imposant, qui défile par les rues de la ville, au son de plusieurs batteries de tambours, bannières au vent, dames en tête. Le public curieux regarde passer le cortège d'un air sympathique et constate que les gyms ouvriers ne le cèdent en rien — pour l'ordre, la discipline, la bonne tenue — aux sociétés bourgeoises.

Les hommes se rendent au collège de Beaulieu, où se trouve leur cantonnement, tandis que les dames se dirigent du côté du collège de St-Rock. Pour elles, on a plus d'égards, et au lieu de dormir sur la paille, elles passeront la nuit sur des matelas.

Le banquet, à midi, à la cantine, est des plus animés; on est gai, on est content, on se sent en famille et tous les gyms se sentent pleins d'ardeur et d'entrain.

Les travaux

A 13 heures, les travaux commencent, à l'ombre, sous la grande cantine, au nord du terrain; les gyms sont là plus à leur aise que sous les rayons d'un soleil brûlant. Aussi le travail n'en est-il que plus parfait, que ce soit les concours de sections ou les individuels. Au dire des spectateurs, le travail est tout simplement merveilleux et révèle des qualités exceptionnelles chez les individuels. Les sections présentent une discipline, une souplesse, une agilité, une précision et un ensemble irréprochables. Les exercices aux nationaux, aux engins, à l'athlétisme, sont de toute beauté et témoignent un entraînement sérieux et des aptitudes personnelles spéciales. L'écho nous transmet des acclamations comme celles-ci: « Ah! ces ouvriers nous donnent une bonne leçon ». « Combien, nous dit un membre passif des Amis-Gyms, nos moniteurs auraient à apprendre de ce travail qui s'exécute sous nos yeux; la comparaison ne serait certes pas toujours à notre avantage ».

Au fond, on est très fier d'entendre de pareilles réflexions, surtout quand elles viennent de bourgeois qui, malgré eux, sont forcés d'admirer le travail des sociétés ouvrières.

La soirée

Le soir, dans la cantine, archi-comble, on assiste émerveillé à des productions sans nombre de toute finesse, d'une adresse et d'une exécution remarquables.

Toutes les sociétés dévouées du dehors et de la ville sont à féliciter. L'Avenir, le Sängerbund, la société de gymnastique, se distingueront.

Mais que disent des ballets, des ballets de la section femmes de Genève, des « petits chevaux au galop » et du ballet rythmique des dames gymnastes de Berne, du ballet de la section de Berthoud, où la grâce ne le cède en rien à la souplesse, et des tours d'acrobaties, et des pots-pourris exécutés par les « as » de Bumpliz et de Mattenhof-Holligen, qui ne sont pas dépassés par les plus célèbres acrobates des meilleurs cirques. C'est un spectacle vraiment étonnant et que la foule enthousiasmée applaudit frénétiquement.

On nous dit à l'oreille que les dames (elles sont toujours un peu privilégiées) seront récompensées par un « souvenir » exposé au pavillon des prix, pavillon qui, au dire des connaisseurs, est supérieur à celui de la fête fédérale de gymnastique ouvrière de Zurich de l'année passée.

La soirée se termina par l'exécution de belles pyramides de la Section de Renens et de Lausanne.

La journée de dimanche

La journée de dimanche bénéficie aussi d'un soleil radieux. Dès six heures du matin, commencent les concours de sections division C, engins, athlétisme, lutte libre, concours de dames. Le travail des dames est merveilleux, entend-t-on de tous côtés avec des exclamations admiratives. Au reck, elles rivalisent de souplesse, de force et de légèreté.

Le cortège

Après le dîner, rassemblement pour le cortège qui part de Beaulieu à l'heure exacte. Il est magnifique et impressionnant; groupes d'enfants ornés d'écharpes rouges, cyclistes, batteurs de tambours, deux fanfares, sections de dames aux différents costumes, toutes gracieuses et marchant crânement, et l'interminable défilé de plus d'un millier de gyms avec l'imposante section de Bumpliz. La foule massée sur les trottoirs applaudit, des fleurs sont lancées des fenêtres.

A 2 h. 30, exercices d'ensemble merveilleux, ensuite les six « as » de Bumpliz et Mattenhof-Holligen exécutent de nouveaux exercices d'acrobatie qui soulèvent l'admiration, figures artistiques, pyramides humaines, équilibre, force, souplesse, etc.

La foule s'écoule à regret, la distribution des prix commence.

CONCOURS DE SECTIONS DE DAMES

Catégorie IV

1-a. Section Berthoud.	93.25
1-b. » Berne Nord.	93.25

Catégorie V

1. Section Genève-Ville.	94
2. » Berne-Länggasse.	93.75

3. Section Berne Matte	93.25
4. » Langenthal	92.75
5. » Steffisbourg	92

DAMES INDIVIDUELLES

1. Fauss F., quartier nord, Berne, 77.50; 2. Brugnoni A., Mâche, 70.50; 3. Schläfli K., Berthoud, 69; 4. Eyer C., Steffisbourg; 5. Frei M., Steffisbourg; 6. Wirth H., Berthoud; 7. Jegerlehner F., Berthoud; 8. Broenimann E., Matte, Berne; 9-a. Neuhaus H., Länggasse, Berne; 9b. Schatt M., Bienne; 10-a. Muller M., Langenthal; 10-b. Schiller R., Langenthal.

ATHLETISME LEGER

Rang 1, Zeller, Hans, Berthoud, 136 points; 2, Sigfried, Walter, Bumpliz, 133; 3a, Von Dach, Walter, Bienne, 121; 3b, Gaumann, Hans, Berthoud, 21; 3c, Liechti, Oscar, Genève-Ville, 121; 4, Frey, Ernst, Langnau Bureau, 118; 5, Fahrni, Werner, Mâche, 115; 6a, Gujllod, Jules, Niederbipp, 111; 6b, Kohler, Paul, Berthoud, 111; 7, Rheinhard, Fritz, Berne-Länggasse, 108; 8, Hartenthaler, Franz, Berne, 105; 9, Fridli, Gustave, Berne-Ville, 104; 10a, Eberhard, Arnold, Nidau, 103; 10b, Knöri, Jakob, Urtenen, 103; 10c, Lüttscher, G., Berne-Länggasse, 103; 10d, Schäfer, Gaston, Genève-Ville, 103; 11a, Friehknecht, Rudolf, Berne-Ville, 102; 11b, Nyffeler, Hermann, Berne Mattenhof, 102; 12, Novel, Albert, Genève-Ville, 101; 13, Howald, Paul, Bumpliz, 100; 14, Bühler, Albert, Berne Ostquartier, 99; 15, Wütricht, Walter, Langenthal, 98; 16, Hellstern, Emanuel, Bumpliz, 97; 17a, Eberhard, Alfred, Berne Ostquartier, 94; 17b, Glauser, Ludwig, Berne-Matte, 94; 17c, Sommer, Albert, Berthoud, 94; 18a, Henni, Albert, Nidau, 92; 18b, Lüthi, Walter, Urtenen, 92; 18c, Mann, Walter, Mett, 92; 18d, Späth, Alfred, Berne-Ville, 92; 19a, Gerne, Hermann, Mett, 90; 19b, Novel, René, Genève-Ville, 90; 20, Eberhard, Albert, Berne, Ostquartier, 88; 21a, Fegbli, Arthur, Berne, 87; 21b, Solltermann, Ernest, Bumpliz; 22a, Börer, Emil, Nidau; 22b, Kummer, Ernest, Burgdorf; 23, Friedli, Ernst, Burgdorf; 24a, Birrer, Kaspar, Berne, Matte; 24b, Musimann, Hans, Bremgarten; 24c, Witschi, Rudolf, Berne, Nordquartier; 25a, Brandenberger, Bötzingen; 25b, Bühlmann, Werner, Berne, Matte; 25c, Haas, Ernst, Burgdorf; 25d, Salzmann, Rudolf, Bumpliz; 26a, Marti, Ernst, Langenthal; 26b, Randerger, Erwin, Berne, Ostquartier; 27, Portner, Karl, Berne, Nordquartier; 28, Hofmänner, Hans, Bumpliz; 29a, Liechti, Auguste, Ostermündigen; 29b, Minning, Wilhelm, Langnau, Biren; 30a, Gerber, Otto, Nidau; 30b, Glauser, Otto, Berne-Ville; 31a, Baumann, Gottfried, Neuenegg; 31b, Stasser, Ernst, Burgdorf;

Lire la suite en dernière page.

Résultats finaux des Olympiades

PARIS, 21. — Mattison (Lettonie) est proclamé champion olympique. Classement par nations: Tchecoslovaquie 1-0, 31 points; Hongrie, 2-0, 30 points; Suisse 3-0, 29 points.

NOUVELLES SUISSES

CARTOUCHES ET FUMEE

Comment on gaspille l'argent au tir fédéral d'Aarau

La fête fédérale de Tir a connu dimanche une affluente considérable. Pour la journée de samedi, on a compté quelque quarante mille visiteurs, les chemins de fer fédéraux ont transporté dix-neuf mille personnes, les deux entreprises de chemins de fer secondaires d'Aarau un peu plus de quatre mille.

Quant au nombre des tireurs, il s'est élevé samedi à 3000 environ pour le fusil et 400 pour le pistolet ou revolver.

Il a été brûlé, dans les journées du 18 et du 19 juillet 197,000 cartouches de fusil et 22,000 de pistolet ou revolver. Les stands ont été plus animés encore pendant la journée de dimanche.

Les premiers résultats

Très peu nombreux furent les Suisses romands qui participèrent au premier concours de coupes du 18 juillet. Nous relevons toutefois, parmi les résultats de cette première journée, les noms suivants:

300 mètres, grande coupe. — Henri Romy, Sorvilier, 402 points; E. Wyler, Lausanne, 398; Jean Ansermot, Gruyère, 388. Coupe moyenne: Ulysse Humbert, Marchissy, 371; Ernest Gueissaz, Montcherand, 370; R. Beauchamp, Château-d'Oex, 368; Paul Widmer, Neuchâtel, 359; Fréd. Perret, Neuchâtel, 354.

50 mètres, coupe moyenne. — Robert Bluin, Genève, 288. Gobelet: Charles Maillat, Porrentruy, 248; Albert Margot, Sainte-Croix, 245. Médaille: Ernest Perrin, Payerne, 211; Henri Wenger, Moudon, 135; Lucien Dorier, Nyon, 58; Gust. Despland, Montreux, 48.

Dans le tir de sections, 300 mètres, René Vaney, Lucens, est parmi les couronnés.

Les changes du jour

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.)

	Demande	Offre
PARIS	27.90 (27.80)	28.35 (28.20)
ALLEMAGNE	1.29 (1.29)	1.33 (1.33)
LONDRES	23.98 (23.97)	24.05 (24.06)
ITALIE	23.50 (23.55)	23.80 (23.85)
BELGIQUE	24.90 (24.85)	25.30 (25.30)
VIENNE	78.— (78.—)	81.— (81.—)
PRAGUE	16.15 (16.15)	16.45 (16.45)
HOLLANDE	207.90 (207.80)	208.60 (208.80)

Les faits du jour

Le 21 juillet 1924.

Les fêtes ont été à l'ordre de dimanche. Aarau célébrait le tir fédéral. Des foules interminables sont allées voir le Festspiel de M. von Arx, au point de vue scénique, on en dit grand bien.

Lausanne célébrait la fête de gymnastique ouvrière. Nos lecteurs trouveront, en chronique sportive, le détail de cette importante festivité. Nous avons lu avec un certain plaisir le commentaire de la « Gazette de Lausanne », qui se plaît à reconnaître les sensibles progrès de nos gyms. Plus d'une prouesse admirable fut accomplie, dit l'organe conservateur, qui admire les beaux gymnastes socialistes.

A l'extérieur, la conférence de Londres est d'actualité. Une formule de transaction aurait été trouvée et acceptée de part et d'autre. L'optimisme reste en vogue, quoiqu'il serait vain de dissimuler que de sérieuses difficultés se présenteront encore. R. G.

L'Asile de Friedmatt à l'interdit

On nous écrit:

Depuis une date assez éloignée déjà, le règlement de l'Asile d'aliénés de Friedmatt à Bâle prescrit pour son personnel le célibat et limite la durée de l'engagement à dix ans au maximum. Cette prescription, qui avait pour but le renouvellement constant et automatique du personnel de garde, pouvait être raisonnable autrefois, quand le rôle des établissements de ce genre consistait uniquement à « garder des fous ». Mais la psychiatrie faisant toujours des progrès, les asiles sont devenus des hôpitaux, aspirant non seulement à préserver la société d'individus dangereux, mais plutôt à guérir des malades. D'où une appréciation différente du rôle du personnel de surveillance. De simples gardiens, les infirmiers et infirmières sont devenus les auxiliaires des médecins.

Mais comment recruter des hommes capables? Avec l'interdiction de se marier, la limitation de l'engagement — la Friedmatt est unique du reste dans cette limitation —, des salaires bas et une durée du service de 14 heures par jour, la direction ne pouvait engager un personnel qualifié. Heureusement, le gouvernement du canton de Bâle avait compris l'utilité de son asile d'aliénés. Non seulement il fit agrandir l'asile en introduisant le système dit des pavillons, mais il augmentait aussi le nombre du personnel, afin de pouvoir lui concéder la journée de 8 heures dans un service rotatif de trois équipes. C'était en 1919-20.

Il y a quelque temps, cependant, la réaction se fit aussi sentir à la Friedmatt. Puisqu'il est de bon ton de rogner le budget des entreprises et établissements d'utilité publique et que d'autre part l'on donne l'assaut à la journée de 8 heures, il fallait s'attendre à ce que les conditions de travail du personnel de cet asile fussent aussi aggravées. En vain, le personnel avait réclamé à plus d'une reprise l'abolition du célibat et la garantie d'un engagement durable, ce qui ferait du métier passerager « faute de mieux », la véritable profession. Les autorités n'en voulaient rien savoir. Pis encore: contre l'avis du directeur de la Friedmatt qui reconnaît absolument l'utilité de la journée de 8 heures et pour le personnel et pour le service, le gouvernement cantonal, ou tout au moins le chef du département sanitaire, essaie de réintroduire le service de 14 heures. Toutefois, et cela va sans dire, le personnel est décidé à résister fermement. Ayant épuisé tous les autres moyens pour se garantir une existence digne d'un homme libre, il s'est vu obligé de donner collectivement son congé, en observant scrupuleusement les lois et règlements.

Conformément à la proposition du groupe de Friedmatt et de la section des ouvriers du canton de Bâle, le Comité directeur de la Fédération suisse du personnel des Services publics a décidé dans sa séance du 17 juillet 1924 de mettre l'Asile de Friedmatt à Bâle à l'interdit.

Le secrétariat central de la F. S. P. S. P.

JURA BERNOIS

BIENNE

Solidarité ouvrière. — Une assemblée du Comité directeur de l'Union ouvrière et des présidents des syndicats a décidé de prélever chez tous les ouvriers syndiqués une cotisation unique volontaire en faveur des ouvriers tailleurs en grève depuis 10 semaines. Nous la recommandons, lorsqu'elle sera présentée, à la bienveillance de tous les prolétaires.

Entretien des routes. — On est parvenu, par un arrosage copieux et fréquent de nos routes, à nous préserver avantageusement du désagrément de la poussière. Le service de la voirie se sert pour cela d'une solution liquide fournie par la fabrique de produits chimiques de Soleure et qui est répandue sur la chaussée au moyen d'arroseuses automobiles.

On procède en outre au cylindrage à neuf d'un grand nombre de nos rues principales et on vient de terminer le goudronnage de la partie supérieure de la route de Reuchenette, depuis Bellevue jusqu'au Taubenloch. On fait des progrès dans ce domaine-là.

CANTON DE NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

Chez les tailleurs. — La lutte continue toujours avec entrain, à Neuchâtel. Malgré les longues semaines de grève, aucune défection n'a été enregistrée par nos syndiqués. Par contre, la liste des petits patrons faisant fonction de briseurs de grève continue à s'allonger. Quand il s'agit de fascistes notoires comme le sieur S. que nous avons

précédemment signalé, la surprise n'est pas grande. Mais quand ce sont des gens se disant amis de la classe ouvrière qui sont en cause, l'impression est plus pénible. Quoi qu'il en soit, il est de notre devoir d'ajouter à la liste des traitres aux travailleurs le nom de M. Piatti, Seyon 38. Que tous nos amis de l'Union syndicale, de l'Union fédérative du personnel fédéral et du parti prennent bonne note de cette adresse.

LE LOCLE

Errata. — Afin de ne pas encourir les foudres d'un vigilant Argus, empressons-nous de rétablir un passage du texte du compte rendu du Conseil général. Henri Perret fit observer que si la commande, avec une différence de prix de 437 francs, avait été passée par la Commune, cela aurait été, pour une seule affaire, une perte de 437 francs. Cette perte n'a pas eu lieu, puisque la commande fut passée par le Technicum. L'argumentation socialiste était inattaquable.

LA CHAUX-DE-FONDS

Vélo-Club Excelsior

Le V.-C. Excelsior a fait disputer à ses débutants leur course de côte. Parcours: Blaufond-La Chaux-de-Fonds. Résultats:

1. Willeumier Gérard, 27'; 2. Jacot René, 27' 40"; 3. Liechti Paul, 27' 40" un cinquième; 4. Degen Charles, 28'; 5. Studer Fritz; 6. Mauron Marcel; 7. Jacot Alcide; 8. Baumann Eugène; 9. Renck Fernand (crevaillon); 10. Bourquin André; 11. Bourquin Numa. Temps du dernier 31 minutes.

Communiqués

Le Cirque au Moderne. — Depuis vendredi, l'admirable petit prodige Jackie Coogan, emballé littéralement les spectateurs du Moderne avec sa dernière création, Toly Tylor, dans Le Cirque.

A l'Apollo: Diavolo Reporter est un véritable triomphe.

Aux sportsmen, amateurs de ski, patinage et bob: Rendez-vous au Moderne, qui présente sur son écran, en supplément du Cirque, le second film des Olympiades: Les sports d'hiver à Chamonix. Concours artistique de patinage, concours de bobs, d'où l'équipe suisse sortit première. Concours de saut en skis avec notre sympathique champion Girardbille (Keks).

Pour le lancement des huit pages

Listes précédentes fr 945 50

A. G., Neuchâtel, 0.45	A. N., Neuchâtel, 1.—	1.45
A. G., Neuchâtel, 0.45	A. S., Neuchâtel, 0.45	—90
A. B., Renan, 0.45	A. O., St Imier, 0.45	—90
J. B., Mâche, 0.45	L. S., Bienne, 0.45	—90
Ed. S., Locle, 0.45	J. A., Morat, 0.45	—90
J. V. C., Bienne, 0.45	E. B., Corgémont, 1.—	1.45
M. R., Couvet, 0.95	J. T., Locle, 0.95	1.90
A. K., Môtiers, 0.45	E. V., Neuchâtel, 0.45	—90
W. G., Tramelan, 0.45	L. T., Zurich, 1.—	1.45
Locle, 0.75	M. B., Bâle, 0.45	1.20
A. A., Berne, 0.45	J. H., Bienne, 0.45	—90
G. P., Bienne, 0.45	D. C., Boudry, 0.95	1.40
H. M., Courroux, 0.75	A. L., Frinwillier, 0.45	1.20
E. P., Fontainemelon		—45
C. M., Geneveys-sur-Coffranc		—45
J. C., Glovelier, 0.45	G. E., Granges, 1.—	1.45
J. M., Granges, 0.45	L. G., Locle, 0.45	—90
M. L., Locle		—45

Total fr. 964.65

EXTRAITS DE LA

Feuille officielle suisse du commerce

Registre du commerce

Canton de Neuchâtel

— La Section neuchâteloise de l'Union suisse des Négociants de gros en Denrées coloniales, société coopérative, à Neuchâtel, a décidé sa dissolution. La liquidation étant terminée, la raison est radiée.

— Aimé Delapraz et Auguste Delapraz, fils du précédent, à Neuchâtel, ont constitué à Neuchâtel, sous la raison sociale A. Delapraz et fils, Imprimerie Nouvelle, une société en nom collectif qui a commencé le 1er janvier 1924 et qui a repris l'actif et le passif de la maison Aimé Delapraz, Imprimerie Nouvelle, radiée Imprimerie et commerce de papiers, Faubourg du L— 19.

— Le chef de la maison Marc Grellet, à Neuchâtel, est Marc Grellet, à Neuchâtel. Librairie et papeterie. Avenue du Premier-Mars 2.

— La raison Ch. Decoppet, menuiserie et charpenterie, à Neuchâtel, est radiée par suite de renonciation du titulaire.

— Sous la raison sociale S. A. Immeuble Eplatures-Jaune 25, il a été créé une société anonyme qui a son siège à La Chaux-de-Fonds et pour but l'achat de l'immeuble Eplatures-Jaune 25, pour le prix de fr. 50,000, la location, l'exploitation et la vente de cet immeuble. L'administrateur nommé pour la première période triennale est Mme Elisabeth née Cuche, épouse de Jean Haag, ménagère, à La Chaux-de-Fonds. Bureaux: Eplatures-Jaune 25-a.

— La raison Emile Fuller, machines, outils et appareils électriques, à La Chaux-de-Fonds, est radiée d'office ensuite de faillite prononcée le 27 mai 1924.

PARTI SOCIALISTE NEUCHÂTELOIS

Avis aux sections

Les caissiers de toutes les sections sont informés que les timbres de cotisations pour le deuxième semestre 1924 leur seront envoyés prochainement. Nous nous baserons pour cette expédition sur le nombre des timbres vendus l'année dernière. Nous prions les sections qui désireraient un autre nombre de timbres soit inférieur soit supérieur d'en informer sans retard le caissier cantonal. Nous rappelons les prescriptions concernant le paiement et invitons vivement les caissiers à s'y conformer.

Le caissier cantonal.

Moderne

Nos Cinémas

Apollo

LE CIRQUE

La dernière création de Jackie Coogan

Le deuxième Film des Olympiades Patin - Bob - Ski à Chamonix 506-507

DIABOLO, Reporter
Le plus grand triomphe de Diavolo

GRANDE LIQUIDATION GÉNÉRALE

MEUBLES PROGRÈS

Autorisée par la Préfecture pour cause de cessation de commerce

Chambres à coucher depuis fr. 490. — Armoires à glace, " " 125. — Lavabos noyer, glace biseauté " " 250. — Tables de nuit, bois dur, " " 39. — Salles à manger modernes, " " 560. — Buffets de service, " " 395. — Tables à allonges, " " 104. — Chaises, " " 10.50	Salons modernes, depuis fr. 320. — Divans recouverts velours cati, " " 110. — Fauteuils, " " 90. — Chaises ottomanes, " " 65. — Cabinets de travail composé de: Une bibliothèque } " " 590. — Un bureau ministre } Vitrines de salon, " " 145. —	Meubles de bureaux Classeurs verticaux, depuis fr. 55. — Bureaux ministre, " " 225. — Tables machines à écrire, " " 39. — Chaises de bureaux, " " 12. — Porte manteaux, " " 35. — Bureaux de dames, " " 98. —
--	--	--

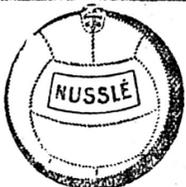
Bibliothèques - Argentiers - Meubles fantaisies - Tables à thé - Tables gigognes - Tables de fumeurs - Sellettes - Chauffeuses - Coins bretons - Tabourets de piano - Travailleuses - Lits de fer - Sommier métalliques

Moquettes - Soieries - Peluches - Velours - Gretonnes - Satinets - Gobelins - Reys - Rideaux guipure, tulle, étamine, filets - Cantonnières - Stores - Brise-bise - Couvre-lits - Tapis moquette - Milieux de salons
Descentes de lit - Tapis coco - Paillassons

Occasions extraordinaires en meubles riches - Ebénisterie extra soignée

Salle à manger Louis XVI acajou frisé, filets marqueterie, appliques bronze doré, ciselé, fabrication très soignée, composée de: 1 buffet de service, 1 desserte, 1 table allonges, 6 chaises, Fr. 1,900. —	Chambre à coucher moderne ronce de tuya poli, incrustation riche, marqueterie, nacre, sabots bronze doré, fabrication de grand luxe. 1 lit de milieu, L. armoire à 3 portes, 1 table de nuit. Occasion exceptionnelle, Fr. 2,500. —	Chambre à coucher Louis XVI acajou et bois de rose, dessin mosaïque, filets et médaillon marqueterie. Fabrication de grand luxe. 1 lit de milieu, 1 armoire à 3 portes, 1 table de nuit. Occasion exceptionnelle, Fr. 2,900. —
--	--	---

Les immeubles occupés par les magasins et bureaux Meubles PROGRÈS sont à louer ou à vendre



Ballons de Football

Fr. 5.—, 6.90, 8.50, 9.—, 12.—

M. & G. NUSSLÉ, successeurs — La Chaux-de-Fonds

Travaux de fouille pour pose de câbles téléphoniques

L'Office téléphonique de La Chaux-de-Fonds met en soumission les travaux de terrassement suivants pour la pose de câbles téléphoniques:

- Fouilles pour canalisations en fer zorès dans divers quartiers de La Chaux-de-Fonds. Longueur des fouilles: 2650 mètres. Creusages pour chambres, plaques de terre, etc.: 35 m³. Bétonnage: 6 m³.
- Fouilles pour une canalisation en tuyaux de ciment armé, système Viadini, diamètre 250mm, longueur 535 mètres env. Tracé prévu: Rue du Grenier, 8 — rue de la Promenade — rue de l'Hôtel-de-Ville, 47.
- Construction de 8 chambres d'accès souterraines. Creusages = 90 m³. Bétonnage = 40 m³.

Les plans et cahiers des charges peuvent être consultés à l'Office téléphonique, rue Léopold-Robert 63, à La Chaux-de-Fonds, qui délivrera les formulaires de soumission nécessaires. Les offres, sous pli fermé, portant la suscription « Soumission pour travaux de câbles », doivent être adressés à l'Office soussigné, jusqu'au 28 juillet, à midi.

OFFICE TÉLÉPHONIQUE La Chaux-de-Fonds

Meubles de jardin

Pieds de bancs M. & G. NUSSLÉ succ. de Guillaume Nusslé La Chaux-de-Fonds

Saison d'Été

Robes voile, très chic, fr. **7.90**
Robes fantaisie, jolis coloris fr. **8.90**
Robes tussor, façon mode, fr. **18.50**
Robes marocain, haute nouveauté fr. **29.**—
Robes crêpe de Chine, toutes teintes fr. **39.**—
Blouses voile fr. **2.95**
Casaques crêpe de laine et jersey soie, toutes teintes, fr. **7.90**
Blouses voile, avec gilet, fr. **9.90**
Blouses crêpe de Chine, toutes teintes fr. **15.90**
Robes de chambre, été, nouveauté fr. **10.90**

M^{me} Marguerite WEILL
Rue Léopold-Robert 26
2^{me} étage 9138
Téléphone 11.75

Photographes

possédant des clichés, photos, de l'ancienne Grebille, de sa ruine, de sa reconstruction, peuvent les offrir avec prix à M. Courvoisier, à la Grebille, Restaurant. 479

A vendre

2 Vélos neufs, homme et dame; 2 Machines à écrire Victor, Remington, fr. 280.— et 250.—; 1 Pupitre américain, fr. 190.— S'adresser Collège 19, 2^{me} étage, à droite. P22184C 484

Chapeaux

Vu la saison avancée, nous vendons un lot de Chapeaux garnis pour dames et fillettes, à des prix réellement avantageux. 9932
Au MAGASIN DE MODES Parc 75

A vendre une poussette (sur ressorts) et une zither. Bas prix. — S'adresser rue Numa-Droz 5, au sous-sol. 472

Jeune fille et jeune garçon

13 ans, cherchent places de commissionnaires, tout de suite. — S'adresser au bureau de La Sentinelle. 466

A vendre 1 potager 4 trous, barre jaune, avec cocasse et bouillotte, 1 secrétaire coffre-fort et 1 paire molières, cuir laqué. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 20, 1^{er} étage, à gauche. 416

Poussette A vendre une belle poussette sur courroies, avec lugeons. Parfait état. S'adresser rue des Buissons 9, 1^{er} étage, à droite. 445

A vendre un lit à une place, régulateur, tableaux, etc. — S'adr. rue des Fleurs 7, au rez-de-chaussée. 9565

Occasion A vendre: potager à bois, avec grille, 4 trous et accessoires; 1 dit à gaz état de neuf; presse à copier, avec support; poussette, stores et divers; à bas prix. — S'adresser Soleil 4, au 1^{er} ét. 9750

A vendre un costume tailleur serge laine blanc, presque neuf, taille 44; une petite valise, bas prix. — S'adr. au bureau de La Sentinelle. 5

Pliants. A vendre un stock de pliants avec dossier, pour la forêt. Prix modique. — S'adresser F. Moser, Cure 2. 103

On demande à louer une chambre non meublée, dans famille honorable. — S'adresser au bureau de «La Sentinelle». 403

Bicyclette de dame, est à vendre, ainsi qu'un petit établi de graveur. — S'adresser Combe-Grieurin 33, 2^{me} étage, à droite, après 18 h. 406

Vélo usagé, en parfait état, à vendre, bas prix. — S'adresser rue du Progrès 9, au 1^{er} étage. 9882

Meubles

A vendre de suite à l'état de neuf 2 bois de lit avec tables de nuit, 1 dressoir, 1 buffet de service, 1 buffet à deux places, 2 bureaux, 2 lits à deux places, 2 lits à une place, etc. 9970
C. Beyeler, Industrie 1.



Le Lysiform désinfectant. — Pour éviter les contrefaçons, exigez les emballages originaux munis de notre marque déposée. Flacons 100 gr., fr. 1.—; 250 gr., fr. 2.—. En vente toutes pharmacies et drogueries. — Gros: Société Suisse d'Antiseptie, Lysiform, Lausanne. JH30252D 7279

Moteur 1/2 HP., très peu usagé, à vendre, avec tableau et deux renvois. Courant alternatif. — S'adr. P.-H.-Matthey 11, 2^{me} étage, après 19 h. 9432

A vendre beaux livres (science, technique, littérature, etc.), grand choix, ainsi qu'une bibliothèque. — S'adresser rue des Terreaux 20, au 2^{me} étage. 9906

Vélos A vendre 2 vélos de course Panneton et Peugeot. — S'adresser rue du Nord 41, 1^{er} étage, à gauche. PRESSANT. 316

ZWIEBACKS extra
Boulangerie LÉON RICHARD
Parc S3 Téléph. 8.53

Deux magnifiques manteaux très peu usagés, pour monsieur, sont à vendre rue du Commerce 99, chez M^{me} Evard. 7759

„La Sentinelle“

Journal d'opinion le mieux informé est en vente pour La Ch.-de-Fds aux adresses suivantes:
Bibliothèque de la Gare
Kiosque Petitjean, rue Léopold-Robert.
Magasin de tabacs et cigares - Au Franco-Suisse, Place de la Gare et rue Léopold-Robert 59.
Kiosque du Casino.
Kiosque Place du Marché.
M. Bertrand, magasin de cigares, rue de la Balance 13.
M^{me} Chopard, magasin de cigares et librairie, Balance 14.
M^{me} A. Zurcher, magasin de cigares, rue Léopold-Robert 25.
M. J. Willeumier, magasin de cigares, rue Numa-Droz 115.
M. A. Luthy, magasin de cigares, rue du Versoix 9.

Le Lysiform

est employé dans les Hôpitaux, Maternités, Cliniques, Sanatoria, etc.; pratiquement reconnu par MM. les docteurs comme le meilleur Antiseptique microbicide et désinfectant. — Pour éviter les contrefaçons, exigez les emballages originaux munis de notre marque déposée. Flacons 100 gr., fr. 1.—; 250 gr., fr. 2.—. En vente toutes pharmacies et drogueries. — Gros: Société Suisse d'Antiseptie, Lysiform, Lausanne. JH30252D 7279

A vendre moto Rhône 4 HP, 3 vitesses, modèle 1923, bas prix. — S'adresser à M. David Erbetta, Pont 11, ST-IMIER. 9813

A vendre bon violon 3/4 avec archet et étui neuf. Vélo pour homme, en parfait état. — S'adresser Parc 79, 3^{me} étage à droite. 106

Etat civil de La Chaux-de-Fonds du 19 juillet 1924

Naissances. — Tissot-Daguet, Marielle, fille de Philippe-Henri, employé au téléphone, et de Louise-Emma, née Maire, Neuchâteloise. — Froidevaux, Marcel-Aimé, fils de Georges-Louis, maréchal, et de Mathilde Jaël, née Gindrat, Bernois.

DAMES

trouveront les meilleures spécialités hygiéniques et conseils discrets au Dara-Export, Rive 430, Genève. 9784

Etat civil du Locle du 19 juillet 1924

Mariage. — Pellaton, Roger-Marcel, technicien-mécanicien, Neuchâtelois, à Besangon, et Stolz, Léonie-Laure, Neuchâteloise, domiciliée, au Locle.

Naissance. — Fässler, René-François, fils de François-Joseph-Valentin, professeur, et de Jeanne-Louise, née Dubois, St-Gallois. — Huguenin-Virchaux, Gabrielle-Renée, fille de Charles-William, fabricant d'assortiments, et de Gerorgette-Pauline, née Perret, Neuchâteloise.

Décès. — 3032. Pellet, Charles-Henri, manoeuvre, âgé de 29 ans 11 mois, Fribourgeois.

Promesses de mariage. — Baillod, Georges-Henri, commis, au Locle, et Jeanneret-Gris, Nelly-Louisa, couturière, domiciliée aux Frères, les deux Neuchâtelois.

LE LOCLE

«Veuillez et priez! Si vous m'aimez, ne pleurez pas. Je suis dans les bras de Jésus! Mon sort n'est-il pas digne d'envie?»

Madame Bertha Dubois-Laville et ses enfants; Mademoiselle Yvonne Dubois; Monsieur Roger Dubois; Mademoiselle Rose Dubois; Monsieur Maurice Dubois; Mademoiselle Suzanne Dubois; Monsieur Armand Dubois, ses enfants et petits-enfants, aux Brenets, Srasbourg, Bâle et Paris; Madame Madeleine Laville, ses enfants et petits-enfants, au Locle et en France, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur cher époux, père, fils, frère, neveu, cousin et parent,

Monsieur Jules-Léon DUBOIS

que Dieu a rappelé à Lui, samedi 19 juillet 1924, à midi, à la suite d'une longue et pénible maladie, à l'âge de 49 ans et demi.

Le Locle, le 19 juillet 1924.

L'enterrement, sans suite, aura lieu mardi 22 courant, à 13 heures.

Domicile mortuaire: Eroges 22. Culte au domicile mortuaire à 12 h. 45. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 505



AUX OLYMPIADES

GYMNASTIQUE

Nouvelle victoire de Rebetz

PARIS, 20. — Au tournoi olympique de gymnastique les Suisses Wilhelm, Guttinger, Rebetz et Widmer ont pris les quatre premières places dans les exercices au cheval d'arçon.

Le 18^{me} Tour de France

Classement général

1. Bottecchia 226 heures 18 minutes 21 secondes. — 2. Frantz. — 3. Buysse. — 4. Aymon. — 5. Beeckmann. — 6. Müller. — 7. Alancourt. — 8. Bellenger. — 9. Buysse.

La dernière étape Dunkerque-Paris fut gagnée par Bottecchia en 14 h. 45', qui finit ainsi on ne peut plus brillamment, devant Alancourt, Alavoine, Frantz, etc.

CYCLISME

La course Zurich-Berlin

La course cycliste Zurich-Berlin s'est terminée par la victoire de Huschke, Berlin, dans la catégorie des professionnels, et par celle de Roessen, Cologne, dans la catégorie des amateurs.

Les résultats de la fête ouvrière de gymnastique à Lausanne

(Suite)

ATHLETISME LEGER

Rang 32a, Kummer, W., Berne, Nordquartier; 32b, Oswald, Emil, Steffisburg; 32c, Siebemann, Robert, Nidau; 33, Spannagel, Ernest, Urtenen; 34a, Eichberger, Fritz, Berne, Matte; 34b, Zeller, Hermann, Langendorf; 35a, Aebi, Fritz, Madretsch, Biel; 35b, Leeb, Rudolf, La Chaux-de-Fonds; 36, Kühni, Albert, Ostermündingen; 37, Althaus, Ernest, Berne, Länggasse; 38a, Juchli, Werner, Weisenbühl, Wabern; 38b, Poobst, Hans, Berne, Matte; 38c, Ruch, Fritz, Burgdorf; 39a, Reber, Alfred, Bern, Länggasse; 39b, Wytenbach, Walter, Mett; 40a, Duand, Emile, La Chaux-de-Fonds; 40b, Stämpfli, W., Bern, Nordquartier; 41, Trafelet, Alexandre, Bienne; 42a, Gillard, François, Lausanne; 42b, Beiler, Emil, Burgdorf; 43a, Urwyler, Hans, Biel; 43b, Wassmer, W., Langnau Büru; 43c, Würgler, Oscar, Berne, Nordquartier; 44a, Rupp, Walter, Ostermündingen; 44b, Tagliabue, Mario, Bienne; 44c, Wegmüller, Edg., Madretsch, Bienne; 45a, Abi, Ernest, Berthoud; 45b, Aeschlimann, Ernst, Bremgarten; 45c, Bernhard, Fritz, Papiermühle; 46, Wolf, Walter, Papiermühle; 47, Trösch, Bützberg; 48, Reber, Hans, Bern, Länggasse; 49, Linder, Fritz, Langenthal; 50a, Dellenbach, Hans, Belp; 50b, Ingold, Fritz, Langenthal; 50c, Kohler, Joseph, Bremgarten; 51a, Frauchiger, Ernest, Lausanne; 51b, Henni, Rudolf, Belp; 51c, Haslebach, Rudolf, Ostermündingen; 51d, Nemitz, Alfred, La Chaux-de-Fonds, 49 points; 52a, Portner, Rudolf, Berne, Nordquartier; 52b, Rohrbach, Werner, Langenthal; 53a, Hagen, Jakob, Weisenbühl Wabern; 53b, Merkl, Ernest, Weisenbühl Wabern; 53c, Spicher, Auguste, Berne-Ville; 53d, Stalder, Christian, Berthoud; 54, Reber, Otto, Berne, Länggasse; 55a, Müller, Fritz, Belp; 55b, Walther, Edouard, La Chaux-de-Fonds, 45 points; 55c, Stucki, Walter, Berthoud; 56, Gav, Edouard, Lausanne; 57a, Aeschlimann, Alfred, Bremgarten; 57b, Wymann, Oscar, Berne Matte; 58, Böhlen, Paul, La Chaux-de-Fonds, 39 points; 59, Herzog, Fritz, Langenthal; 60, Altenburger, Joseph, Steffisburg; 61, Ruggener, Emile, Bremgarten; 62, Bachmann, Ernest, Berne-Nordquartier; 63, Stambo, Marcel, Versoix; 64, Schaff, Werner, Madretsch-Bienne; 65, Thurni, Werner, Berne-Nordquartier; 66, Rosen, W., Berne-Ville; 67, Müller, Albert.

ARTISTIQUE

1. Röllisberger Otto, Berne, Mattenhof-Holligen, 97,75 points; 2. Schneider Hermann, Versoix 96,25; 3-a. Randegger Erw., Berne, quartier ouest 96; 3-b. Wuilleumier Charles, La Chaux-de-Fonds 96; 4. Sollberger Hanz, Berne-Matte 95,75; 5. Kropf Walter, Ostermündingen 94,75; 6. Späth Alfred, Berne-Ville 94,25; 7-a. Fegbli Arthur, Berne, quartier nord 94; 7-b. Haas Ernst, Berthoud 94; 8. Steffen Karl, Neuchâtel 93,50; 9-a. Grossbacher Rudolf, Strasbourg 92,25; 9-b. Müller Albert, Genève-Ville 92,25; 10. Sollberger Rudolf, Thoun 92; 11. Moor Gottfried, Langenthal 91,50; 12-a. Siegenthaler Emile, Berne, Länggasse 91,25; 12-b. Streuli Albert, Lausanne 91,25; 12-c. Schwarz Christian, Berne, quartier ouest 91,25; 13. Hüniger Ern., Berne, Länggasse 91; 14. Meyer Otto, Berne, Mattenhof-Holligen, 90,75; 15. Kunz Rudolf, Papiermühle 90,50; 16. Wälti Adolf, Berne, quartier ouest 90; 17. Wyss Alfred, Berne, quartier ouest, 89,75; 18. Spring E., Steffisburg, 89,50; 19-a. Gripis Félix, Grutli, Genève, 89,25; 19-b. Wirth Fritz, Neuchâtel 89,25; 20-a. Christen Werner, Berne, quartier nord 89; 20-b. Haldemann H., Mâche 89; 20-c. Hofer Hans, Bümpliz 89.

21. Riesen E., Berne, Länggasse; 22. Neukomm J., Langenthal; 23-a. Hubler W., Douanne; 23-b. Meier R., Berne, Mattenhof-Holligen; 24. Wittwer H., Bienne, 87,75; 25-a. Matter H., Grutli, Genève, 87,50; 25-b. Niederhauser G., Berthoud; 26-a. Gillard L., Lausanne, 87; 26-b. Schori W., Ostermündingen; 26-c. Wenger W., Steffisburg; 27-a. Von Gunten R., Neuchâtel, 86,75; 27-b. Kleist E., Berthoud; 27-c. Mengisen W., Belp; 28. Michel F., Bümpliz; 29. Guillod J., Niederbipp; 30. Kohler A., Grutli, Genève, 85; 31-a. Durenberger W., Ostermündingen; 31-b. Luthi W., Berne, Länggasse; 32. Widmer H., Boujean, 83,75; 33-a. Steffen G., Papiermühle; 33-b. Wurst L., Versoix, 83,25; 34-a. Brunner, Grutli, Genève, 83; 35. Otto A., Lausanne, 82,75; 36. Enggrist E., Madretsch, 82,50.

INFORMATIONS

Invitation de l'Allemagne à la Conférence de Londres

En Suisse : Un accident mortel au Cervin

Rang: 37, Selhofer, Otto, Ostermündingen; 38, Cheroux, Ami, Renens, 81,50; 39 a, Dürenberger, Hans, Ostermündingen; 39 b, Hess, Werner, Berne, Mattenhof; 40, Clerc, Werner, Urtenen; 41, Streit, Fritz, quartier Nord; 42, Beck, Hans, Berne, Mattenhof; 43, Roth, Walter, Berne, quartier Nord; 44, Etter, Karl, Berne, quartier Nord; 45 a, Gerber, Otto, Aarwangen; 45 b, Maier, Paul, Neuchâtel; 46, Henni, Hans, Bienne, 77,25; 47, Bill, Fritz, Thur; 48, Spring, Albert, Berne, Mattenhof; 49, Müller, Robert, Thoun; 50, Murset, Edmond, Fribourg; 51, Berger, Eugène, Versoix; 52, Bürki, Alfred, Berne, Matte; 53 a, Hauser, Albert, Bienne, 73,25; 53 b, Bongard, Eugène, Fribourg, 73,25; 54, Widmer, Albert, Papiermühle; 55, Huguët, Louis, Madretsch, Bienne, 72,75; 56, Biéri, Christian, Berne, Länggasse.

57, Scheiter, Hans, Steffisburg; 58, Trafelet, Alexandre, Bienne, 70,25; 59, Schneider, Franz, Steffisburg; 60, Jost, Paul, Ostermündingen; 61, Schenker, Walter, Berne Mattenhof; 62a, Bühlmann, Hermann, Urtenen; 62b, Lehmann, Adolf, Thoun; 63, Pfister, Hans, Berne Mattenhof; 64a, Monnier, Alois, Neuchâtel, 65; 64b, Wild, Hans, Aarwangen; 65, Eisenegger, Fernand, Neuchâtel, 64,25; 66, Nyfeler, Adolf, Berne Mattenhof; 67, Schaffner-Max, Berne Mattenhof; 68, Gerber, Otto, Steffisburg; 69, Gozzer, Paul, Berne Länggasse.

NATIONAUX

1, Streit, Otto, Länggasse, Berne; 2, Bourquin, Henri, Chaux-de-Fonds; 3, Moser, Rodolphe, Bümpliz; 4, Lüscher, G., Länggasse, Berne; 5, Walter, Werner, Mett; 6, Haudenschild, Adolphe, Niederbipp; 7, Isenschmid, Karl, Mattenhof-Holligen, Berne; 8a, Erne, Emile, Matte, Berne; 8b, Moos, Gottfried, Zoug; 9a, Liechti, August, Ostermündingen; 9b, Mosimann, Hans, Bremgarten; 9c, Zehnder, Walther, Länggasse, Berne; 10a, Nagel, Hans, Urtenen; 10b, Siegenthaler, Emile, Länggasse, Berne; 11, Stucki, Ernest, Papiermühle; 12, Zeller, Hans, Berthoud; 13a, Alioth, Alfred, Nidau; 13b, Thalmann, Jacob, Thoun; 14, Tschanz, Walther, Niederbipp; 15, Bühlmann, Otto, Matte, Berne; 16a, Rindlisbacher, Albert, Ostermündingen; 16b, Wirth, Fritz, Neuchâtel; 17, Gyger, Alfred, Grütli, Genève; 18a, Kunz, Gottfried, Ostermündingen; 18b, Lindegger, Oberentfelden; 19a, Reist, Werner, Bümpliz; 19b, Steiner, Grütli, Genève; 20, Frei, Albert, Boujean.

21. Kung, Rudolf, Papiermühle; 22-a. Hess, Wilhelm, Mattenhof-Holligen, Berne; 22-b. Solltermann, Christ, Bümpliz; 23, Wenger, Walter, Steffisburg; 24, Stettler, Hans, Papiermühle; 25-a. Schupbach, Karl, Berne Ost.; 25-b. Wolf, Alexandre, Papiermühle; 26, Rohrer, Fritz, Bremgarten; 27, Josi, Fritz, Bümpliz; 28, Leuenberger, Albert, Renens; 29, Eberhard, Ernst, Ost-Quartier, Berne; 30, Berner, Wilhelm, Nord-Quartier, Berne; 31, Flühmann, Ernst, Bümpliz; 32-a. Gurtner, Ostermündingen; 32-b. Schupbach, Niklaus, Bienne; 33, Althaus, Karl, Bienne; 34, Sonderegger, Jakob, Papiermühle; 35, Tüscher, Hermann, Mâche; 36, Lehmann, Emile, Nidau; 37, Gierle, Ernst, Papiermühle; 38, Wirth, Fritz, Ostermündingen; 39, Altenburger, Josef, Steffisburg; 40, Oesch, Ernst, Ost-Quartier, Berne; 41, Bronimann, Hans, Urtenen; 42, Rothlisberger, Robert, Mattenhof-Holligen, Berne; 43, Neuenschwander, Hermann, Nidau; 44, Kohler, Joseph, Bremgarten.

CONCOURS DE SECTIONS

Catégorie I

1. Section Bümpliz 95.25

Catégorie II

1. Section Berne, quartier nord 95.—

Catégorie III

1. Section Berne, Langasse 95.75

2-a. » Mattenhof Holligen 94.75

2-b. » Berne Matte 94.75

3-a. » Bienne 93.75

3-b. » Langenthal 93.75

4. » Berthoud 93.50

5. » Genève-Ville 92.25

Catégorie IV

1. Section Berne, quartier Est 96.25

2-a. » Mâche 96.—

2-b. » Ostermündingen 96.—

2-c. » Papiermühle 96.—

3. » La Chaux-de-Fonds 95.75

4-a. » Genève Grutli 94.25

4-b. » Steffisburg 94.25

5. » Berne-Ville 93.75

6. » Fribourg 93.—

7-a. » Belp 92.50

7-b. » Berne, Weissenbül. Wabern 92.50

7-c. » Nidau 92.50

7-d. » Thoun 92.50

7-e. » Versoix 92.50

8. » Bremgarten 92.—

Catégorie V

1. Section Madretsch-Bienne 94.50

2. » Neuchâtel 94.

3. » Pouécan 93.75

4. » Renens 93

5-a. » Douanes 92

5-b. » Urtenen 92

6. » Bützberg 91.50

7. » Aarwangen 91.25

8. » Genève-Plainpalais 89.50

Accident à la Caquerelle

De Glovelier : Sur la route de La Roche à La Caquerelle un cycliste est entré en collision dimanche après-midi avec une automobile de Bâle. Le cycliste a eu sa machine complètement réduite en miettes et des lésions internes. (Resp.)

A Londres

Les désirs de Berlin

LONDRES, 21. — Havas. — Le rédacteur diplomatique du « Daily Telegraph » croit savoir qu'une importante communication du Reich a été transmise samedi au gouvernement britannique par l'ambassade d'Allemagne à Londres. Cette communication traiterait plus particulièrement des désirs de Berlin au sujet de l'évacuation économique et militaire de la Ruhr.

Un puissant trust financier

LONDRES, 21. — Havas. — Selon une dépêche de New-York au « Daily Telegraph », le bruit court dans les cercles financiers de Wall Street, que les principales banques se concertent actuellement, en vue de la formation d'un puissant syndicat qui avancerait la part américaine de l'emprunt allemand.

L'optimisme persiste à Londres

Mais la presse capitaliste parisienne broie du noir de fumée

PARIS, 11. — Havas. — Une note optimiste est donnée par l'envoyé spécial du « Petit Parisien » à Londres à ses conversations avec l'une des personnalités les plus en vue de la conférence, qui est convaincue que l'on aboutira. Selon le même journal, les chefs des délégations vont notamment aborder ce matin la question des dettes interalliées. Il y a un unanime désir que les délégations ne se séparent pas sans s'être mises d'accord sur les déclarations communes au sujet de cet important problème.

L'envoyé du « Petit Parisien » constate que l'opposition des thèses en présence à la deuxième commission rend la discussion laborieuse. Le désaccord sur les méthodes, peu grave en soit, pourrait le devenir si la discussion venait à montrer les Anglais reprenant à leur compte, plus ou moins, le programme allemand. Dans le « Journal », St-Brice, tout en constatant que le terrain est déblayé, appréhende une nouvelle crise sur la question du régime des chemins de fer. L'« Echo de Paris », sous la signature de Perlinax, critique sans aménité l'attitude de la délégation française, qui fait une politique « de concessions et de compromis », et il fait allusion à un incident à la troisième commission à propos de la répartition des prestations en nature. Le « Matin » déclare que les chefs des délégations vont ce matin s'entretenir de la date à laquelle les Allemands pourraient être convoqués. Le « Gaulois » estime que la France et la Belgique sont allées à l'extrême limite des concessions.

Renaudel se prononce contre l'évacuation immédiate de la Ruhr

PARIS, 21. — Havas. — Dans un discours qu'il vient de prononcer devant ses électeurs du Var, le leader socialiste Renaudel a déclaré que le cartel des gauches se propose de supprimer la taxe sur le chiffre d'affaires et qu'il n'entend nullement réduire les sacrifices financiers indispensables. Les socialistes exigent que les impôts soient payés proportionnellement au revenu, conformément à la logique et à la philosophie socialiste. M. Renaudel a dit également que son parti ne demande nullement l'évacuation pure et simple de la Ruhr. De nombreux retraits et difficultés se sont observés depuis l'occupation. Il convient de prendre le temps nécessaire pour une opération d'une telle envergure. Renaudel parla pour terminer de la formation d'un puissant syndicat qui avancerait la part américaine de l'emprunt allemand.

L'état de siège est proclamé dans la capitale de la Perse

TEHERAN, 21. — Havas. — L'état de siège a été proclamé. On a arrêté plusieurs personnes soupçonnées de complicité dans l'assassinat du consul américain.

TEHERAN, 20. — Havas. — (De source anglaise). — Le citoyen américain blessé au cours de l'émeute dans laquelle le consul des Etats-Unis a été tué n'appartient pas à la légation américaine. Les obsèques du consul ont eu lieu hier. L'émeute est la suite d'une campagne de presse, contre laquelle le gouvernement ne peut rien, faute de lois pour réglementer la presse.

CONFÉDÉRATION

Un évêque à Glovelier

(Resp.) L'évêque de Fribourg et Lausanne a consacré dimanche devant une foule énorme venue de tous les villages environnants la nouvelle église de Glovelier. Un banquet officiel a réuni le Conseil de paroisse et une soixantaine d'invités à l'auberge de la Crose de Bâle. Le représentant du gouvernement bernois, M. le conseiller d'Etat Simonin a prononcé un discours au nom de son gouvernement. M. Rebetz, député à Bassecourt, a également prononcé un discours auquel a répondu l'évêque Besson.

Les ravages des fourmes

De Neuchâtel : Les fourmes font des ravages considérables dans les clapiers et poulaillers, notamment du quartier de Maujobia. C'est ainsi qu'à la Maison Blanche, la famille Gugelmann a vu en une seule nuit tout son clapier détruit avec une demi-douzaine des plus beaux spécimens de lapins. Dans d'autres maisons, les poulaillers ont été dévastés.

Nouvel éboulement aux carrières d'Arvel (Villeneuve)

(De notre correspondant)

Samedi, à 21 h. 10 exactement, un formidable bruit se faisait entendre du côté des Monts-d'Arvel. C'était un éboulement. Un bloc de rochers s'étant détaché quasi du sommet de la carrière rouge, est venu s'écraser sur le quai de chargement, formant un nuage blanc, long à dissiper. Fort heureusement que les chantiers étaient déserts, car si c'eût été pendant la journée, des accidents auraient pu se produire. Les quais n'ont pas été endommagés. Donc tout se borne à quelques centaines de mètres cubes que la direction pourra exploiter à peu de frais.

Noyade

ROLLE. — On a retrouvé dans un étang, près d'Essertines s. Rolle, le cadavre de François Fillettaz, 52 ans, qui s'y est noyé on ne sait dans quelles circonstances.

Un incendie à Orbe

On téléphone de Valleyres s. Rances : Un incendie, qui a éclaté samedi à 23 heures, a détruit, dans la nuit de samedi à dimanche, à Valleyres sous Rances, une maison appartenant à MM. Eugène Randin et Jules Lambercy, agriculteurs, et abritant le café de M. Randin, avec granges et écuries, et dans la partie appartenant à M. Lambercy, un logement dont le locataire, M. Ravey, a été délogé. Le café Randin a beaucoup souffert. Le feu a pris dans la grange Randin. Les pompes de Servey, Rances, L'Abergement, Orbe, étaient accourues. Il y avait de l'eau en suffisance. Les dégâts sont importants.

Ecrasé par une auto

Samedi, à 18 h. 15, à la place du Tillou, à Aigle, une automobile pilotée par son propriétaire, M. Gehr, de Lausanne, a tamponné le jeune Edouard Santschy, âgé de 8 ans, qui fut atteint par un des phares de la machine et passa dessous. L'enfant fut relevé assez grièvement blessé et transporté immédiatement à l'hôpital où on ne peut se prononcer sur son état. On craint des lésions internes. Au moment où on nous communique ces lignes, le garçonnet n'avait pas encore repris connaissance. Ajoutons que l'automobile roulait à une allure normale et tenait sa droite.

Selon une autre version, le jeune S. n'aurait pas été écrasé par l'auto, mais violemment projeté sur le sol.

Franchise de port

en faveur des incendiés à Arbaz (Valais)
Resp. — D'après une communication de la direction générale des postes suisses, la franchise de port est accordée en faveur des incendiés d'Arbaz (Valais) pour tous les dons jusqu'au poids de 5 kg. (y compris les envois d'espèces, les mandats de poste et les versements et paiements dans le service des chèques) qui leur seront adressés. Cette franchise de port s'étend aux correspondances reçues ou expédiées par la commission de secours instituée pour la répartition de ces dons.

Courrier loclais

Echappés de prison... et rattrapés. — Samedi matin, le tribunal du district du Val-de-Travers, siégeant à Môtiers, a condamné deux jeunes gens de 18 à 20 ans à 9 et 12 mois d'emprisonnement. Or, samedi soir, les deux individus forcèrent leurs cellules et prirent la clef-des-champs. Ils fuirent dans la direction de la France. La gendarmerie cantonale, immédiatement avisée, organisa une battue dans toute la région. Hier matin, à 10 heures, près de La Brévine, les deux évadés étaient arrêtés. Ils ont été ramenés dans l'après-midi au Locle où ils sont écroués momentanément en attendant leur transfert.

LA CHAUX-DE-FONDS

La rentrée des gyms ouvriers

Nous avons appris avec une vive satisfaction les beaux résultats obtenus à Lausanne par la Gymnastique ouvrière.

Concours de sections : 3^{me} laurier.
Concours artistique : Charles Wuilleumier, 3^{me} couronne.

Nationaux : Henri Bourquin, 2^{me} couronne.
La réception de la section par la Persévérante aura lieu ce soir au train de 9 h. 19.

Tous les camarades socialistes et tous les amis de la vaillante phalange ouvrière tiendront à aller saluer à la gare la rentrée de nos gymnastes. Rendez-vous à la gare à 9 h. 15.

Les pupilles de la Gym ouvrière sont convoqués (en habits de gym) ce soir pour 8 h. 30, au Cercle ouvrier.

Les fêtes d'hier et le temps

Par une journée radieuse, la fête des promotions s'est terminée hier, dans des kermesses aux environs de la ville. Partout, elles ont été joliment réussies et laisseront le meilleur souvenir aux participants comme aux organisateurs. Le ciel, qui fut d'une clarté lumineuse pendant toute la journée, s'est couvert dans la soirée. Un orage a éclaté pendant la nuit sur la région du Val-de-Ruz et la pluie est tombée dans la montagne. Ce matin, le ciel se découvre à nouveau et le baromètre marque une amélioration notable.

Les promeneurs

Les trains furent pris d'assaut dans la matinée d'hier. De nombreux citadins étaient allés faire une villégiature de quelques heures sur les plages à la mode. Colombier et La Tène regorgeaient de monde. Les pluies de la dernière semaine, ainsi que le froid, ont heureusement fait disparaître l'plage des moustiques. Les baigneurs peuvent rentrer en ville sans être obligés de se mettre au lit ou d'aller acheter les alcoolisés nécessaires chez le pharmacien!